



# Projet Pédagogique

## Espace Des Enfants (Périscolaire et Extrascolaire)



# Mairie de Corbie



## **SOMMAIRE**

### **I/ Présentation générale de l'Accueil Collectif de Mineurs de Corbie :**

- 1.1 Historique et Contexte
- 1.2 L'Organisateur
- 1.3 Cadre légal et Réglementaire
- 1.4 Valeurs et Missions de la structure
- 1.5 Accueil Multisites
- 1.6 Public Accueilli
- 1.7 Fonctionnement et Horaires
- 1.8 Capacité d'Accueil
- 1.9 Inscriptions et Réservations aux activités
- 1.10 Tarifications

### **II/ Intentions pédagogiques :**

- 2.1 Objectifs Educatifs
- 2.2 Objectifs Pédagogiques
- 2.3 Objectifs spécifiques / opérationnels
- 2.4 Compétences visées chez les enfants

### **III/ L'équipe d'Animation :**

- 3.1 Equipe d'animations : compétences et qualifications
- 3.2 Rôles et responsabilités
- 3.3 Projets personnels
- 3.4 Formations et Réunions

### **IV/ Vie quotidienne de l'Accueil Collectif de Mineurs de Corbie :**

- 4.1 Thématique et objectifs
- 4.2 Plannings d'animations
- 4.3 Journée-type d'une journée d'accueil
- 4.4 Projets permanents

### **V/ Sécurité et Vie Quotidienne :**

- 5.1 Hygiène et Santé
- 5.2 Procédures confinement et évacuation
- 5.3 Autorisations annuelles
- 5.4 Sorties et déplacements avec les enfants

### **VI/ Relation avec les Familles :**

- 6.1 Accueil et communication
- 6.2 Le Règlement de Fonctionnement Jeunesse
- 6.3 Instants Familles

### **VII/ Evaluations et suivi des projets / animations :**

- 7.1 Méthodes d'évaluations
- 7.2 Données qualitatives et quantitatives
- 7.3 Participation des enfants : place de la parole de l'enfant, bilans

## **VIII/ Annexes :**

- 8.1 Tarifications 2026
- 8.2 Calendrier annuel des réservations – Année 2026
- 8.3 Rétrospective des thématiques depuis septembre 2021
- 8.4 Règlement de Fonctionnement du Service Jeunesse



## **I/ Présentation générale de l'Accueil Collectif de Mineurs de Corbie :**

### **1.1 Historique et Contexte :**

L'Accueil Collectif de Mineurs de la ville de Corbie a fait sa première déclaration « Jeunesse et sports » en 1960 afin d'ouvrir ses portes pendant les grandes vacances du mois de juillet.

Avec l'augmentation des effectifs, l'Accueil de Loisirs a été délocalisé de l'école Roses de Picardie vers l'EDE (Espace Des Enfants) rue Gustave POINGT à côté des écoles maternelle Françoise DOLTO et élémentaire Michel PETRUCCIANI.

La commune a mis en place un accueil périscolaire pour les enfants de 7 à 11 ans en 2003 puis de 3 à 6 ans en 2005.

C'est en 2006 après avoir constaté un besoin des familles, que l'Accueil de Loisirs ouvre un accueil les mercredis, les petites vacances et au mois d'août.

La municipalité a donc ouvert un accueil pour 150 enfants : 40 de moins de 6 ans, 100 enfants de plus de 6 ans et 10 enfants de plus de 12 ans.

### **1.2 L'Organisateur :**

L'organisateur de l'Accueil Collectif de Mineurs de Corbie est représenté par le maire, M. Ludovic GABREL.

La Direction de l'Enfance Jeunesse Education, dont la directrice est Claire SCELLIER, se charge, entre autres, de mettre en œuvre l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

#### Coordonnées :

#### **Mairie de Corbie**

#### **Direction Enfance Jeunesse Education**

Directrice : Claire SCELLIER

Place Jean Catelas - Corbie

Tél : 03 22 96 43 87

Mail : [c.scellier@mairie-corbie.fr](mailto:c.scellier@mairie-corbie.fr)

#### **ALSH de Corbie**

Responsable jeunesse : Huriaux Marie

Espace Des Enfants- Rue Gustave Poingt - Corbie

Tél : 03.64.26.07.20 / 06.32.83.28.77

Mail : [jes@mairie-corbie.fr](mailto:jes@mairie-corbie.fr)

Numéro d'habilitation de l'accueil de loisirs de Corbie : 0800062CL000119-T01

### **1.3 Cadre légal et Réglementaire :**

L'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) de Corbie fonctionne dans le respect du cadre légal fixé par l'État pour les accueils collectifs de mineurs. Ce cadre garantit la sécurité des enfants, leur bien-être et la qualité éducative de leur accueil.

### **a) Déclaration et réglementation Jeunesse et Sports :**

L'accueil collectif de mineurs de Corbie est déclaré auprès des services du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, soit auprès de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) de la Somme, conformément aux exigences requises.

La structure respecte donc :

- Déclaration de l'accueil sous le numéro d'habilitation : 0800062CL000119-T01
- Respect des conditions d'encadrements : qualification, taux et capacité d'accueil
- Définition du projet éducatif et du projet pédagogique
- Assurance en responsabilité civile
- Respect des mesures d'hygiène et de sécurité

### **b) Assurance et Responsabilité :**

La structure est couverte par une assurance responsabilité civile conformément à la loi, auprès d'AREAS ASSURANCE.

Chaque famille est dans l'obligation de fournir une attestation d'assurance individuelle pour leurs enfants.

### **c) Protection des mineurs :**

L'équipe s'engage à respecter et à protéger les mineurs accueillis contre toutes formes de violences, de discriminations ou de maltraitances.

L'équipe a pour obligation de signaler les cas de situations préoccupantes.

L'équipe a pour obligation la confidentialité des informations relatives aux mineurs accueillis ainsi qu'aux familles (RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

L'accueil collectif de mineurs de Corbie veille au droit à l'image des mineurs des enfants accueillis.

### **d) Taux d'encadrement :**

Conformément aux conditions d'encadrement et de qualification des ACM fixées par les articles R227-12 à 228 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles) et les arrêtés prévus, l'ACM de Corbie applique les taux d'encadrement réglementaires :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus

### **e) Qualification de l'équipe**

« Conformément aux textes en vigueur :

- La direction de l'accueil collectif de mineurs de Corbie est assurée par une personne titulaire des qualifications requises (BAFD, BPJEPS, DEJEPS ou équivalent)
- L'équipe d'encadrants compte un pourcentage de personnels qualifiés (BAFA ou équivalents, Stagiaires BAFA)
- Les intervenants extérieurs liés aux pratiques et encadrements de certaines activités sont réglementés par le CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles) (arrêté du 25 avril 2012) »
- Toute personne en contact avec les mineurs sont déclarés auprès de services du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, soit auprès de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) de la Somme. La DSDEN (Direction des Services Départementaux et de l'Education nationale de la Somme) s'assure de ce fait de l'honorabilité du personnel d'encadrement recruté.

#### **f) Hygiène, santé, PAI et sécurité :**

L'accueil collectif de mineurs de Corbie se conforme aux obligations suivantes :

- Préparation et respect des protocoles liés à la sécurité : incendie, évacuation, transports à pied ou en bus, gestions des risques, activités physiques et sportives
- Application des normes d'hygiène et de santé : à la cantine, lors des pique-niques, en sortie
- Prise en charge des Protocoles d'Accueil Individualisé (PAI) pour les enfants ayant des besoins particuliers (asthme, allergies, traitements médicamenteux)
- Respect des enfants ayant des spécificités alimentaires
- Registre des dossiers familiaux (informations, pièces justificatives, vaccinations, jugements)
- Registre de sécurité
- Cahier d'infirmérie mis à jour
- Cahier de denrées alimentaires mis à jour

#### **1.4 Valeurs et Missions de la structure :**

L'accueil collectif de mineurs de Corbie repose sur plusieurs valeurs fondamentales :

- Le Respect
- La Bienveillance et l'Ecoute
- L'Inclusion et la Mixité
- La Coopération et la Solidarité
- L'Autonomie et la Responsabilisation
- L'Epanouissement et l'Apprentissage par le Jeu

L'accueil collectif de mineurs a pour objectif d'accompagner l'enfant en dehors du temps scolaire à travers des missions principales :

- Accueillir, encadrer et animer les enfants en toute sécurité
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du Projet Educatif Local, dans le respect des règles et de la réglementation en vigueur.
- Être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants

Et des activités :

- Élaborer des projets d'animations et des fiches d'activités en prenant compte des capacités et besoins de chaque tranche d'âge
- Créer du lien entre les projets et le Projet Educatif Local
- Préparer et encadrer des animations diversifiées et des sorties
- Être médiateur, à l'écoute et disponible au sein d'un groupe d'enfants, gérer les conflits et garantir le respect des règles de vie et de vivre ensemble
- Gérer les sacs pharmacies et le renouvellement des produits
- Être vigilant quant aux PAI
- Prévoir et gérer l'achat des goûters en respectant le budget, les allergies, la réglementation...
- Gérer et respecter le matériel pédagogique et veiller à son usage
- Entretenir et laver les jeux / jouets
- Participer activement aux réunions et être force de propositions et de prise d'initiatives
- Permettre aux enfants de vivre de réel temps de vacances de manière ludique, adaptée et bienveillante

### **1.5 Accueil Multisites :**

L'accueil est composé de plusieurs bâtiments :

- **L'EDE (Espace des Enfants) / Uniquement pour le Périscolaire (Vu avec la PMI)**

Lieu d'accueil des enfants, maternelles ou élémentaires en fonction de l'organisation des périodes qui comporte :

- Une cuisine
- Une grande salle pouvant être divisée en 4 (système de cloison amovible)
- Une infirmerie
- Une réserve
- Des sanitaires
- Le bureau de la direction
- Un jardin pédagogique en extérieur : Parc à citrouilles et Jardin de Gustave
- Un cabanon extérieur : matériel de jardinage, jeux sportifs extérieurs

→ L'accueil dispose d'un visiophone et d'un portail ouvrable à distance afin de garantir la sécurité des mineurs accueillis.

### - L'école élémentaire Michel PETRUCCIANI

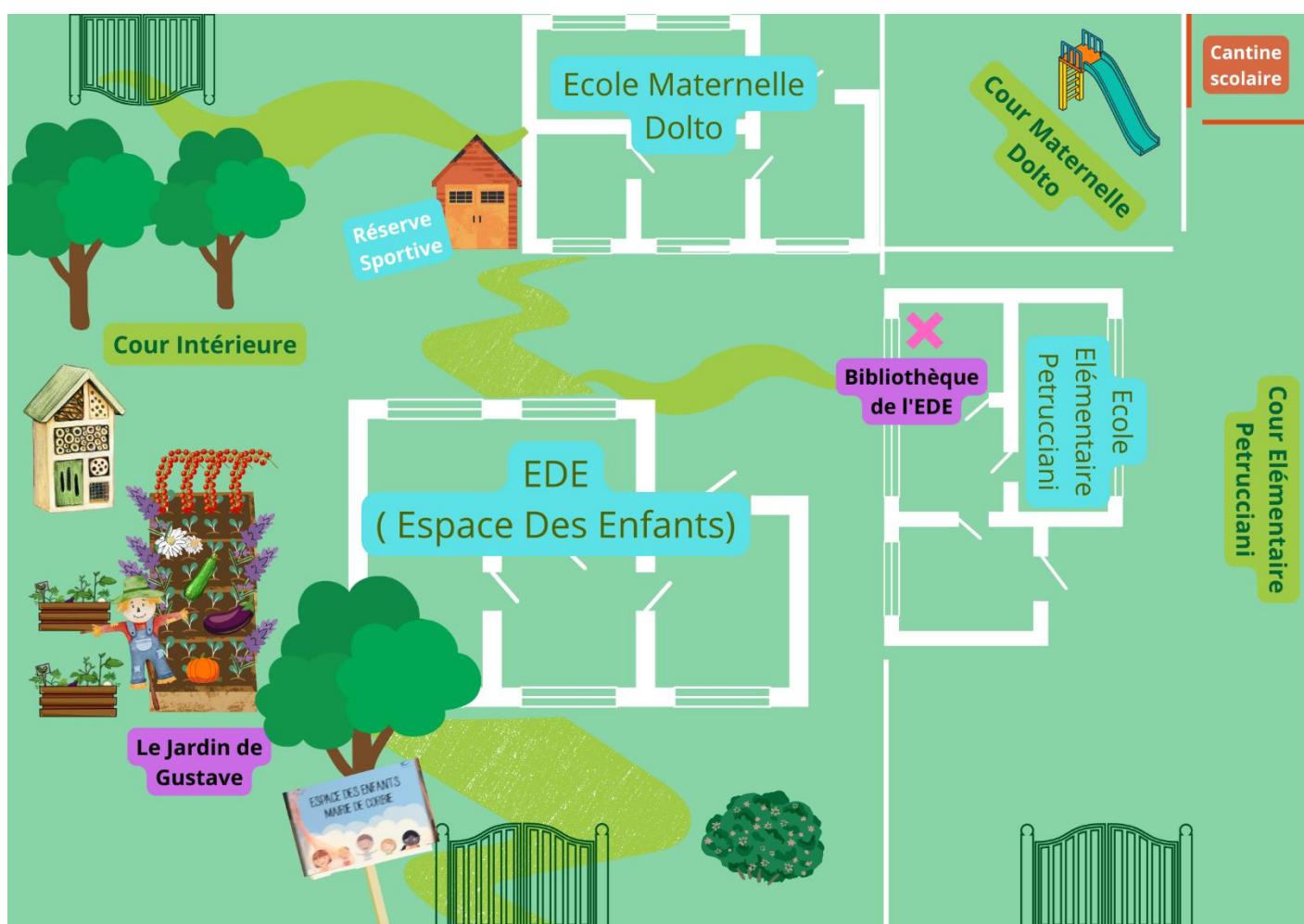
Lieu d'activités des élémentaires qui comporte :

- Une Bibliothèque permettant des animations liées au livre
- Un grand hall
- Une cour extérieure
- Des sanitaires
- Des salles de classes (utilisées uniquement l'été)
- Un site de la restauration

### - L'école maternelle Françoise DOLTO

Lieu d'accueil principal des maternelles qui comporte :

- Une grande salle de motricité
- Une salle de sieste
- Une cour extérieure avec tracés pédagogiques au sol (réalisés en juillet 2025)
- Des sanitaires
- Des salles de classes (utilisées uniquement l'été ou pendant les petites vacances selon effectif)



#### **1.6 Public Accueilli :**

Les enfants âgés de 3 à 13 ans étant scolarisés.

## Les enfants :

- Dont au moins un des deux parents habite à Corbie (tarification Corbie – voir **annexe 1 – Tarification 2026**)
- Scolarisés à Corbie, dont les parents habitent une commune extérieure (tarification Communes Extérieures – voir **annexe 1 – Tarification 2026**)
- Les enfants de communes extérieures en fonction des places restantes (tarification Communes Extérieures – voir **annexe 1 – Tarification 2026**)

### **1.7 Fonctionnement et Horaires :**

L'accueil collectif de mineurs de Corbie, extra et périscolaire est ouvert aux périodes suivantes :

Période Scolaire (Accueil Périscolaire)	Hors Période Scolaire (Accueil Extrascolaire)
<b>Accueil périscolaire avant et après la classe :</b> lundi, mardi, jeudi et vendredi  <b>ALSH du Mercredi :</b> Excepté les jours fériés et le mercredi de la dernière semaine d'août	<b>ALSH extrascolaire :</b> À chaque période de vacances scolaires (excepté la dernière semaine d'août et celles de Noël)
<b>Horaires des Activités</b>	
<b>Accueil périscolaire avant et après la classe :</b> <u>Matin</u> : à partir de <b>07h15</b> jusqu'à l'entrée dans la cour d'école <u>Soir</u> : dès 16h00, après la classe, jusqu'à <b>18h30</b>  <b>ALSH du Mercredi :</b> <u>Accueil Péricentre matin</u> : dès 07h30 jusqu'à 09h00 <u>Journée avec repas et goûter</u> : de <b>09h00 à 17h00</b> <u>Accueil Péricentre soir</u> : dès 17h00 jusqu'à 18h30	<b>ALSH Vacances Scolaires :</b> <u>Accueil Péricentre matin</u> : dès 07h30 jusqu'à 09h00 <u>Journée avec repas et goûter</u> : de <b>09h00 à 17h00</b> <u>Accueil Péricentre soir</u> : dès 17h00 jusqu'à 18h30

- ➔ Les accueils extra et périscolaire sont mis en place pour faciliter l'accueil des enfants et la vie familiale. Ils **n'ont aucun caractère obligatoire**.
- ➔ Ainsi l'inscription et l'accès à ces services sont délivrés par la commune via la DEJE, sous conditions pour les enfants et leurs familles, du respect du Règlement Intérieur du Service Jeunesse (**annexe 4 – Règlement de Fonctionnement du Service Jeunesse**)

### **1.8 Capacité d'accueil :**

<b>Période Scolaire (Accueil Périscolaire)</b>	<b>Hors Période Scolaire (Accueil Extrascolaire)</b>
<b>ALSH du Mercredi :</b>  32 maternels et 4 animateurs 48 primaires et 4 animateurs 1 directeur	<b>ALSH Hiver / Printemps / Automne :</b>  <u>Semaine 1</u> : 40 maternels et 5 animateurs 60 primaires et 5 animateurs 1 directeur  <u>Semaine 2</u> : 32 maternels et 4 animateurs 48 primaires et 4 animateurs 1 directeur  <b>ALSH Juillet :</b> 48 maternels et 6 animateurs 72 primaires et 6 animateurs 1 directeur et 1 adjoint  <b>ALSH Août :</b> 32 maternels et 4 animateurs 60 primaires et 5 animateurs 1 directeur et 1 adjoint

### **1.9 Inscriptions et Réservations aux activités :**

Depuis janvier 2025, la commune de Corbie a mis en place un portail depuis le site internet INOE – Espace Famille, permettant aux familles d'effectuer leurs démarches d'inscriptions et réservations Cantine – Périscolaire – Extrascolaire, depuis leur smartphone / tablette / ordinateur.

Les familles devront donc procéder aux réservations de l'Accueil de loisirs des Mercredis et des Vacances Scolaires conformément au Règlement de Fonctionnement du service Jeunesse pour l'ALSH Extra et Périscolaire (**annexe 4**) et au Calendrier annuel de réservations (**annexe 2 – Année 2026**).

Les informations et les coodonnées du service de la DEJE (Direction Enfance Jeunesse Education) se trouvent sur le site de la mairie [www.mairie-corbie.fr](http://www.mairie-corbie.fr)

### **1.10 Tarifications :**

Les tarifs sont revus chaque année ; sont débattus en Commission Enfance Jeunesse Education puis votés en Conseil Municipal (**annexe 1 – Tarification 2026**)

## **II/ Intentions pédagogiques :**

Les intentions pédagogiques définissent la vision éducative de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Corbie et les axes qui guideront toutes les actions menées auprès des enfants.

### **2.1 Objectifs éducatifs retenus :**

- Epanouissement de l'enfant et promotion du JEU.
- Apprentissage des responsabilités et de la Citoyenneté.
- Apprentissage à la vie en collectivité dans la bienveillance et le respect de l'autre.
- Esprit d'initiative et projets sur l'environnement, le développement durable, la solidarité, le partage et la communication.

### **2.2 Objectifs pédagogiques retenus (découlant des objectifs éducatifs) :**

- Permettre à l'enfant de vivre un réel temps de vacances dans la bienveillance et la sérénité.
- Permettre à l'enfant de s'exprimer, de donner son avis, d'avoir le choix.
- Mettre en avant les notions de Vivre Ensemble au travers d'échanges, de jeux collectifs, de créations et de rencontres passerelles.
- Découvrir et connaître son environnement afin de le respecter et de le préserver.
- Exploiter à bon escient les richesses de son environnement.
- Permettre la création, à partir d'un thème donné, afin de développer le savoir-faire et l'esprit critique.
- Favoriser les rencontres passerelles et l'égalité filles-garçons.

### **2.3 Objectifs spécifiques / opérationnels :**

Ils vont s'organiser autour de plusieurs domaines :

#### **a) Le Vivre Ensemble :**

- Favoriser l'entraide, la solidarité, la coopération : mise en place d'un Village des Enfants, jeux mixtes, grands jeux ou animations entre petits et grands
- Respect du matériel, des locaux, des règles et d'autrui : créations d'affiches et d'images
- Utiliser les « Petites Réparations » comme outil éducatif plutôt que les « punitions » : faire un dessin, partager un jeu, présenter des excuses.
- Permettre des temps de rencontres ou de correspondances : soirées familles, envoi de courriers aux personnes âgées, rencontres avec d'autres structures de loisirs

#### **b) L'autonomie et l'esprit critique :**

- Permettre le choix des animations : activités à choix multiples où l'enfant circule selon son envie
- Mettre en place des rôles et responsabilités pour tous : tableau à responsabilités hebdomadaires

- Donner la possibilité aux enfants de s'organiser, ranger, gérer leur matériel : musique du rangement
- Donner la parole aux enfants et les laisser s'exprimer : bâton de la parole, boîte à idées, bilans de journées

**c) La créativité et la découverte :**

- Encourager les animations et les projets manuels, artistiques, physiques, sportifs, scientifiques, culturels et numériques : décoration murale, monter une pièce de théâtre, faire un jeu de relais, s'initier à la boxe, créer de la fausse neige, voir un spectacle de marionnettes, faire des montages photos.
- Favoriser les temps de jeux sous toutes ses formes : musicaux, théâtraux, de coopération, de stratégie, de réflexion, de construction, d'imitation...
- Permettre la manipulation et l'expérimentation : pâte à modeler, jardinage, cuisine, bacs sensoriels

**d) Explorer son environnement :**

- Utiliser les espaces ressources de sa commune : médiathèque, piscine, associations sportives telles que le tir à l'arc ou le cirque, parcours sportif et bien-être, parcs et jardins, Abbatiale
- Sensibiliser à la nature et au jardinage : animations autour du Jardin de Gustave
- Initier les enfants à la notion de recyclage : tri sélectif, compostage, réduction du gaspillage alimentaire

**e) Respect du rythme dans un cadre bienveillant :**

- Laisser la possibilité aux enfants d'avoir des moments de calme et de jeux libres : bibliothèque de l'ALSH, espace ludothèque, espaces extérieurs vastes, jeux d'imitations et divers à dispositions, étagère à créations libres : perles, pâte à modeler, scoubidous, origami, apprendre à dessiner, matériel pour créer et dessiner.
- Animer des temps de jeux calmes et de repos : espace sieste pour les petits avec lampe géante sensorielle sur l'océan, histoires contées, musiques, jeux de balles à picots, relaxation

**2.4 Compétences visées chez les enfants :**

Le but est donc que les enfants accueillis puissent acquérir certaines compétences, utiles à leur développement et leur rapport au monde : sociales et citoyennes, d'autonomie, créatives et culturelles, environnementales, émotionnelles, cognitives et motrices.

### III/ L'équipe d'animation :

#### 3.1 L'équipe d'animation : compétences et qualifications

Le service Jeunesse de la ville de Corbie est coordonné par Mme SCELLIER Claire, Directrice de la Direction Enfance Jeunesse Education.

L'accueil collectif de mineurs de Corbie est sous la responsabilité de Marie Huriaux, Responsable jeunesse de l'Accueil extra et périscolaire.

L'équipe d'animation permanente est composée de 6 animateurs Adjoint d'Animation Territorial, dont 4 diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) et 1 diplômée BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur).



### ÉQUIPE PERMANENTE



**Pauline** : Adjoint d'Animation Territorial  
Diplômée BAFA



**MéliSSa** : Adjoint d'Animation Territorial  
Diplômée BAFA



**Chloé** : Adjoint d'Animation Territorial  
Diplômée BAFA



**Marie** : Animateur Territorial  
Diplômée BAFA /BAFD / BPJEPS



**Noémie** : Adjoint d'Animation Territorial  
Diplômée BAFA /BAFD



**Mackaël** : Adjoint d'Animation Territorial  
Diplômé BAFA



**ValéPIe** : Adjoint d'Animation

Durant les périodes de vacances scolaires (Hiver, Printemps, Juillet, Août et Automne), l'accueil de loisirs de Corbie recrute également des animateurs : diplômés BAFA, stagiaires BAFA, encadrants sans formation (selon expériences, références et profil professionnel). Tous sont déclarés auprès de la Jeunesse et des Sports.

L'équipe doit, pour chaque période de fonctionnement, être constituée au minimum de 50% d'animateurs diplômés.

De plus l'accueil collectif de mineurs est un terrain propice à la formation ; ainsi des animateurs stagiaires BAFA sont impliqués dans l'équipe d'animation régulièrement, et cela dès l'âge de 16 ans (Décret n°2022-1323 du 14 octobre 2022).

### **3.2 Rôles et responsabilités :**

<b>Direction (et délégations de missions à l'adjoint)</b>	<b>Hors Période Scolaire (Accueil Extrascolaire)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sont garants de la sécurité affective, morale et physique des enfants et de l'équipe d'animation.</li> <li>● Sont garants de la mise en œuvre du projet pédagogique, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.</li> <li>● Coordonnent l'équipe d'animation, et portent une attention particulière aux animateurs stagiaires en les suivant et en validant leurs stages.</li> <li>● Posent le cadre et déterminent les points négociables et non négociables.</li> <li>● Ont en charge la gestion de l'accueil de loisirs</li> <li>● Gèrent les conflits</li> <li>● Gèrent les relations avec les différents partenaires</li> <li>● Organisent et mènent les réunions et les bilans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sont garants de la sécurité affective, morale et physique des enfants</li> <li>● Sont disponibles et à l'écoute</li> <li>● Sont prévoyants, attentifs, observateurs</li> <li>● Sont force de propositions, d'adaptation et de prise d'initiatives</li> <li>● Savent travailler en équipe et se remettre en question</li> <li>● Savent préparer et animer un jeu et des animations diversifiées</li> <li>● Savent faire la part des choses entre la sphère privée et professionnelle</li> <li>● Font preuve de patience, de tolérance, de bienveillance et de respect</li> <li>● Font preuve d'exemplarité</li> <li>● Savent JOUER avec les enfants, leur donner à jouer, jouer avec et laisser jouer</li> </ul>

### **3.3 Projets personnels :**

Au cours de l'année 2025-2026, les animateurs permanents ont proposé des projets individuels qui ont eu pour but de favoriser des apprentissages pluridisciplinaires, de manière ludique et adaptée :

- Projet Solidaire
- Création d'une Malle Pédagogique sur le Handicap (à poursuivre)
- Projet sur la Faune et la Flore
- Projet Jeux
- Projet Mixité Filles-Garçons (à poursuivre)
- Projets sur les Sports
- Animations Passerelles
- Les Supports Numériques

Pour l'année 2025-2026, de nouveaux projets sont proposés :

Création d'une Malle Pédagogique sur le Spectacle : afin de favoriser l'expression personnelle à travers les arts d'expressions, découvrir la notion de spectacle, participer à la création et à la représentation d'un spectacle (Par Noémie)

Projet Inter Centre : afin de favoriser la rencontre, l'échange, la coopération, l'entraide et l'inclusion. Les pourront se rencontrer, se découvrir et vivre des moments de Vivre Ensemble (Par Pauline)

Recueil écrit Multi-Jeux : afin de proposer aux équipes d'animation un ensemble d'outils ludiques et pédagogiques variés, favorisant la mise en place d'activités adaptées aux différents âges et besoins des enfants. Cela va permettre aux enfants de vivre des temps de jeux variés et innovants tout au long de l'année (Par Mackael)

Création de Box Anniversaires : afin d'offrir aux enfants accueillis la possibilité de célébrer leur anniversaire au sein de la structure dans un cadre festif et bienveillant. Les box contiendront du matériel, de la décoration, des idées de chants et d'animations et des supports pour permettre aux animateurs de s'organiser plus facilement. Les thématiques de box seront variées et mixtes (Par Valérie)

Projet Mixité Filles-Garçons (poursuite) : afin de développer la mixité entre les filles et les garçons dans les domaines du jeu, de la création, des initiations, dans les espaces et les aménagements, ainsi que leur esprit critique (Par Chloé)

Grands jeux pour les 3/6 ans : afin de permettre aux plus jeunes de vivre des expériences collectives riches et adaptées à leur âge, en développant leur imaginaire, leur motricité, leur capacité à coopérer et à respecter des règles simples dans un cadre sécurisant et ludique (Par Mélissa)

Projet sur les tutoriels et les formations (poursuite) : afin de permettre aux animateurs permanents et contractuels, d'être formés de manière continue et qu'ils puissent acquérir des connaissances et des compétences professionnelles (Par Marie)

### **3.4 Formations et Réunions :**

Tout au long de l'année, les animateurs de la DEJE ainsi que les animateurs recrutés pour les périodes de vacances, bénéficient de points de formation réguliers, afin d'améliorer leurs pratiques et d'enrichir leurs approches éducatives et pédagogiques.

Les animateurs sont donc sensibilisés sur divers points :

- Sécurité
- Elaboration d'objectifs pédagogiques et opérationnels
- Rôle et posture de l'animateur
- Les diverses animations
- La gestion de temps calmes, temps de repas, sorties
- Rédaction de rapports
- Les violences faites aux enfants
- Communication / Posture Professionnelle / Vie collective / Jeux et sécurité

Ces temps de formation permettent de proposer un accueil attentif, sécurisant, épanouissant et adapté aux enfants accueillis.

L'équipe permanente se retrouve toutes les semaines en période scolaire, pendant 3h, afin de travailler sur les plannings, le fonctionnement quotidien de l'accueil extra et périscolaire, de proposer des exposés sur des thématiques, de préparer les locaux et décors, de faire les commandes et courses.

De plus, pour les périodes de vacances scolaires, les animateurs permanents et les animateurs contractuels se retrouvent pour préparer les vacances :

- **Vacances d'Hiver / Printemps / Automne** : 2 journées de préparation pour chaque période
- **Juillet et Août** : 3 journées de préparations dont 2 communes aux deux périodes.

## **IV/ Vie quotidienne de l'Accueil Collectif de Mineurs de Corbie :**

### **4.1 Thématiques et objectifs :**

L'organisation des différents temps d'accueil repose sur une planification réfléchie, construite avec l'équipe permanente afin d'assurer une continuité éducative tout au long de l'année.

Les plannings d'animations, pour les temps d'accueils extra et périscolaire, sont travaillés pour respecter le rythme de tous les enfants accueillis, garantir une variété de propositions, maintenir un équilibre entre jeux libres, projets, sorties et temps calmes.

Les thématiques sont donc travaillées en juin, pour l'année scolaire à venir. Elles servent de fils conducteurs permettant d'assurer une cohérence globale entre tous les axes éducatifs et les projets des équipes (**annexe 3 – Rétrospective des thématiques depuis septembre 2021**)

Pour chaque thématique, l'équipe permanente construit un projet d'animations par groupe d'âge :

- Brainstorming
- Le but général
- Définition des objectifs pédagogiques (Pourquoi ?) : les intentions éducatives
- Définitions des objectifs opérationnels (Comment ?) : les actions concrètes
- Moyens / Budget / Transports



## 4.2 Plannings d'animations :

Les plannings sont ensuite construits autour de plusieurs principes :

**1/ Variété des animations** : Au cours de la semaine, il faut que le planning contienne au moins 1 animation : cultuelle, manuelle, physique, sportive, numérique, scientifique, culinaire, collective, d'expression

**2/ Respect du rythme de l'enfant** : Au cours de la semaine, les équipes doivent permettre aux enfants d'avoir des temps calmes et/ou de sieste, des moments de jeux libres intérieurs et/ou extérieurs.

Les animations dites « fortes » sont positionnées aux moments où les enfants sont les plus disposés.

Les journées sont bien souvent structurées de la même manière au cours de la semaine, afin de ritualiser l'accueil.

**3/ Accessibilité pour tous** : Les activités sont pensées pour être adaptées aux âges des enfants accueillis, sécurisées et inclusives (rythme, compétences, besoins particuliers).

**4/ Participation des enfants** : Les enfants peuvent proposer des idées, participer, avoir le choix entre plusieurs animations, participer à la vie quotidienne. La parole des enfants est entendue et prise en compte.

L'équipe s'appuie sur la pyramide de Maslow et sur la Convention des Droits de l'Enfant pour élaborer les animations et prendre en compte dans sa globalité les besoins et droits des mineurs.

De plus, l'équipe travaille sur les CPS (Compétences Psychosociales) afin de permettre aux enfants accueillis un meilleur bien-être et à une dynamique de groupe plus positive. Ces compétences sont des outils pour bien grandir tous ensemble.





“...Tous les enfants ont droits aux soins nécessaires à leur bien-être...”  
article 3

## Les droits de l'enfant

Extraits de la Convention internationale des Droits de l'Enfant



“...Tous les enfants sont égaux...” article 2



“...Chaque enfant a droit à une alimentation suffisante et saine...”  
article 27



“...Chaque enfant a le droit d'aller à l'école...”  
article 28



“...Chaque enfant a le droit à une bonne santé...”  
article 24



“...Chaque enfant a le droit aux loisirs...”  
article 31



“...Priorité est donnée aux enfants sans familles...”  
article 5



“...Priorité est donnée aux enfants réfugiés...”  
article 22



“...Priorité est donnée aux enfants en conflit avec la loi...”  
article 40



“...Priorité est donnée aux enfants en handicaps...”  
article 23



“...Chaque enfant peut s'exprimer librement...”  
article 13



“...Chaque enfant peut exercer sa religion...”  
article 14



“...Chaque enfant peut s'associer à d'autres enfants...”  
article 15



“...Chaque enfant doit recevoir des informations adaptées et utiles...”  
article 17



“...Aucun enfant ne doit être exploité par le travail...”  
article 32



“...Aucun enfant ne doit être victime de la guerre...”  
article 38



“...Aucun enfant ne doit être maltraité...”  
article 9



“...Aucun enfant ne doit être victime d'abus sexuels...”  
article 19



Depuis 2001, l'OMS distingue les compétences sociales, les compétences cognitives et les compétences émotionnelles (voir page 2/2). Les deux classifications restent aujourd'hui utilisées par les professionnels...

### 4.3 Journée-Type en Accueil Collectif de Mineurs :

## JOURNÉE TYPE

07h30 09h00	Accueil et Pointages Péricentre Arrivées échelonnées
09h00 11h30	Pointages / Animations / Projets / Vie quotidienne
11h30 13h00	Cantine : 11h30 pour les maternels 11h50 pour les primaires
13h00 14h00	Jeux extérieurs / Sieste ou Temps calme / Temps de jeux libres
14h00 16h00	Animations / Projets / Vie quotidienne
16h00 17h00	Goûter / Jeux / Rangement / Bilan du jour
17h00 18h30	Accueil et pointages Péricentre Départs échelonnés

#### **4.5 Projets Permanents :**

Au fur et à mesure des années, quelques projets proposés, sont devenus récurrents et font désormais parti à part entière de la vie de l'ACM de Corbie.

Nous sommes heureux de les proposer au quotidien, aux enfants accueillis.

##### **1/ Le Jardin de Gustave**

Crée en septembre 2021 par les enfants et les animateurs, le jardin pédagogique permet aux enfants accueillis et qui le souhaitent, de découvrir les secrets du jardinage en manipulant et en pratiquant régulièrement. Ainsi des fruits, des légumes et des fleurs sont plantés et récoltés.

En mars 2023, un parc à citrouilles a été créé en plus, avec les services techniques de la ville et les enfants, afin de récolter des citrouilles pour la fête d'halloween et pour cuisiner.

##### **2/ Projet Intergénérationnel**

Basées sur le volontariat, des rencontres animées et ludiques ont lieu tout au long de l'année entre les EPHAD de Corbie et Fouilloy et les enfants inscrits à l'ACM de Corbie, afin de favoriser le lien social entre les générations, dans la bienveillance et le respect des personnes âgées, et permettre des moments de convivialité.

##### **3/ La Bibliothèque**

Projet débuté en septembre 2022, à destination des enfants âgés de 3 à 13 ans, accueillis sur les temps extra et périscolaires. De nombreuses animations diverses centrées sur la création, le numérique, le culinaire, le sensoriel, le sportif, le scientifique sont proposées chaque semaine, en lien avec le livre.

##### **4/ Projets passerelles et l'égalité filles – garçons**

Tous deux visent à promouvoir l'égalité des chances et à favoriser le vivre ensemble dès le plus jeune âge.

Les projets passerelles facilitent l'entraide, la solidarité, les apprentissages, les échanges et les discussions. Le but est de créer un environnement sécurisant et de confiance permettant aux enfants d'évoluer ensemble et à leur rythme.

L'égalité filles-garçons vise à garantir l'égalité et le respect entre tous, dès le plus jeune âge et dans toutes sortes d'activités / animations. Cela permet de lutter contre les stéréotypes et encourage les enfants à explorer diverses activités, ensemble, sans distinctions de genre.

Ces deux projets jouent un rôle clé dans l'éducation des enfants et vise à proposer un cadre plus égalitaire, favorisant l'inclusion.

##### **5/ L'enfant : Acteur de son temps de vacances**

Le but principal de la collectivité et des acteurs jeunesse est de permettre à chacun des enfants présents, de connaître un accueil bienveillant, sécurisant, adapté afin que tous se sentent acteurs de leurs vacances.

L'équipe doit être à l'écoute, impliquée et se sentir concernée. Chaque membre de l'équipe prendra en compte les avis des enfants, et sera accompagnateur dans leurs éventuelles propositions et/ou leurs idées de projets, dans la mesure du possible.

Ainsi l'enfant a la possibilité de s'exprimer, de donner son avis, d'avoir le choix et d'être entendu.

Nous avons à cœur de valoriser les compétences de chacun des enfants accueillis en lui proposant un accueil où il pourra grandir, découvrir, développer des compétences et des connaissances, s'exprimer, s'affirmer.

### **6/ *Les Petites Réparations***

Au centre de loisirs de Corbie, l'équipe de la DEJE (Direction Enfance Jeunesse Education) accorde une grande importance au bien-être et à l'apprentissage de chaque enfant. Plutôt que de sanctionner par la punition, l'équipe favorise Les Petites Réparations, une approche éducative qui permet aux enfants de comprendre l'impact de leurs gestes, de leurs paroles et de leurs actes afin de grandir dans le respect des autres.

Avec l'aide d'un animateur, l'enfant est invité à réfléchir aux conséquences de ses actes et à trouver une solution pour y remédier. Cela peut passer par des excuses, un dessin, un geste réparateur, une aide. La discussion bienveillante et l'écoute sont privilégiées. Cette méthode encourage l'empathie, la responsabilité et le respect.

Un contrat de comportement pourra être également proposé à l'enfant et sa famille, si des comportements inadaptés persistent. C'est un outil qui définit des objectifs clairs et des engagements permettant un accueil sécurisant pour l'enfants et ses pairs.

Notre priorité reste d'accueillir chaque enfant avec bienveillance et pédagogie et de l'aider à grandir dans un cadre positif et respectueux.

## **V/ Sécurité et Vie quotidienne :**

### **5.1 Hygiène et santé :**

La vie quotidienne implique certaines obligations pour l'équipe et pour les enfants :

- Lavage de mains
- Gestions des PAI (Protocoles d'Accueil Individualisé) et des traitements médicamenteux
- Gestions des PAI / allergies / intolérances alimentaires ou autres
- Soins si petite blessure et/ou contacts en cas d'urgences médicales
- Surveillance active sur tous les temps d'animations : cour de récréation, cuisine, sanitaires, salles d'activités, dortoir
- Vérification du matériel et des espaces d'accueils intérieurs et extérieurs

Une infirmerie est à disposition au sein de l'accueil de loisirs. Les soins apportés aux enfants sont consignés dans le cahier d'infirmerie.

Cinq animateurs possèdent le SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et tous ont une formation sur comment s'occuper d'une blessure légère (coup, petite plaie, saignement de nez) et comment réagir en cas d'accident plus grave.

Les PAI et médicaments sont rangés dans une armoire fermant à clé et/ ou dans les sacs pharmacie sous la responsabilité des adultes.

### **5.2 Procédures confinement et évacuation :**

Des organisations sont prévues au sein de l'ALSH de Corbie, en cas d'alertes attentats, confinements et ou/incendies.

Les consignes sont prévues et expliquées aux équipes afin de permettre une réaction claire, rapide, coordonnée et adaptée aux éventuelles alertes.

Par ailleurs, des exercices sont programmés avec les enfants de manière ludique et rassurante, afin de leur permettre d'adopter les bons gestes.

La sécurité des enfants est notre priorité.

La posture Vigipirate est toujours active et maintient le plan à son niveau maximal « urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national.

De ce fait, **l'accès aux locaux est strictement réservé aux enfants et à l'équipe encadrante**. Les parents ne sont pas autorisés à entrer.

### **5.3 Autorisations annuelles :**

La **fiche d'autorisation parentale** de l'année 2025/2026, doit être **obligatoirement complétée et rendue**.

Elle comprend notamment :

- L'autorisation pour les sorties ALSH de proximité et ou en bus,
- La confirmation que les vaccins de vos enfants sont à jour et que la photocopie a été transmise à l'équipe encadrante **et** mise à jour dans votre Espace Famille
- L'autorisation concernant les photos/vidéos/captation de voix de vos enfants et la diffusion.

### **5.4 Sorties et déplacements avec les enfants :**

Certaines sorties ou activités extérieures **peuvent être annulées, indépendamment de notre volonté**, notamment en cas d'**alerte météo**, ou sur la base de recommandations émanant de la préfecture ou de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ou de la Protection maternelle et Infantile (PMI).

Nous rappelons que **Météo France distingue 4 niveaux de vigilance** :

-  **Vert** : pas de danger particulier.
-  **Jaune** : soyez attentif, conditions météo à surveiller.
-  **Orange** : soyez très vigilant, phénomènes dangereux prévus.
-  **Rouge** : vigilance absolue, phénomènes météorologiques exceptionnels et dangereux.

Pour la sécurité des enfants, l'annulation des sorties, peut se déclencher dès le niveau de **vigilance jaune**.

Certaines sorties nécessitent des transports en bus. Sont utilisés soit le bus de la ville de Corbie soit le bus d'une société de transport habilitée.

Les enfants peuvent aussi se déplacer en bus ou à vélo.

Pour chaque déplacement, quel que soit l'âge, les règles de sécurité, le code de la route et le taux d'encadrement sont respectés.

## **VI/ Relation avec les familles :**

### **6.1 Accueil et Communication :**

Lors des accueils périscolaire et/ou péricentre, les échanges avec les familles sont très importants et sont transmises à la direction.

L'écoute est une priorité : l'équipe et la direction sont disponibles pour répondre aux questions et aux besoins spécifiques.

Diverses informations seront transmises avant le fonctionnement ainsi que pendant la durée des vacances : plannings, informations de sorties, menus, numéros de téléphone, activités et photos.

Le projet pédagogique ainsi que les plannings par groupes d'âges, seront mis en ligne sur le site internet [mairiedecorbie.fr](http://mairiedecorbie.fr) ainsi que sur la page Facebook [Les Ptits Corbéens](https://www.facebook.com/lesptitscorbeens).

Sur cette page, des photos des animations / activités / ateliers proposés seront postées chaque soir ou en fin de semaine.

Les informations sont également affichées directement à l'accueil sur les fenêtres et/ou dans le panneau d'affichage.

Afin de garantir le droit à la vie privée de l'enfant accueilli, les visages des enfants ne seront pas photographiés.

## **6.2 Règlement de fonctionnement jeunesse :**

Le règlement de fonctionnement est un guide pratique à destination des familles, reprenant les modalités d'inscriptions et de réservations des accueils extra et périscolaire de la ville de Corbie (**annexe 4**)

Il est en consultation libre sur le site de la mairie de Corbie dans l'espace Jeunesse et également sur les espaces Familles Inoé.

## **6.3 Instants Familles :**

L'accueil de loisirs de Corbie met en place lorsque cela est possible, des moments familles destinés à renforcer le partenariat avec les parents et valoriser le travail éducatif mené au sein de l'accueil.

Ces moments permettent aux familles de découvrir les projets et les animations, de partager un moment convivial avec leurs enfants, de rencontrer et échanger avec l'équipe d'animation et de direction.

## **VII/ Evaluations et suivi des projets / animations :**

### **7.1 Méthodes d'évaluations**

L'accueil collectif de mineurs de Corbie utilise différentes méthodes permettant un suivi constant des animations, des projets et de la vie quotidienne.

#### **a) Les bilans d'équipe :**

- Retours écrits individuels ou par groupe sur les réussites, les difficultés, les besoins matériels et financiers, l'organisation globale, des animations extra et périscolaire et projets personnels et permanents
- Bilans oraux
- Rapports écrits en cas de problèmes rencontrés
- Analyse de la cohérence entre les axes éducatifs et les intentions pédagogiques
- Entretien individuel une fois par an pour les animateurs permanents

#### **b) Les observations quotidiennes :**

- Les animateurs observent en continu lors de leurs missions extra et périscolaire (ainsi que lors des temps de pause méridienne) : participation et intérêt des enfants, dynamique du groupe, comportements des enfants, qualité et quantité des ressources.

## **7.2 Données qualitatives et quantitatives**

Ces indicateurs vont permettre à l'équipe d'animation de faire le bilan factuel de ce qui est fait concrètement, les moyens mis en place et en dégager des pistes d'amélioration.

### **a) Données quantitatives : donnent une lecture chiffrée de l'activité**

- Taux de participation des enfants aux animations
- Durée moyenne des animations par tranches d'âges
- Fréquentation de l'accueil (péricentre, mercredis, vacances)
- Effectif enfants répartis par tranches d'âges
- Nombre de projets menés et thématiques menées dans l'année

### **b) Données qualitatives : qui permettent de donner du sens aux chiffres**

- La qualité et la diversité des animations proposées
- L'intérêt pédagogique des projets et animations
- L'évolution des compétences des enfants : autonomie, confiance, créativité, apprentissages, bien-être...
- L'impact des valeurs citoyennes mis en avant : entraide, bienveillance, respect, tolérance, écologie

## **7.3 Participation des enfants : place de la parole de l'enfant, bilans**

La parole des enfants est essentielle. Ils sont au cœur des projets éducatifs et sont des acteurs de la vie de l'accueil collectif de mineurs.

Les enfants ont des outils permettant de s'exprimer : boîte à idées, débats, temps de parole, cercle ou tour de discussion.

Ils ont la liberté de s'exprimer notamment sur les animations : bilans oraux positifs ou négatifs, peuvent proposer des améliorations ou donner des idées pour de futurs projets. Le but est de développer leur esprit critique et de se sentir à l'aise et confiant pour exprimer ses idées.

Nous mettons aussi en place des supports visuels ou ludique afin d'encourager les échanges.

#### **7.4 Tableau des évaluations des animateurs :**

<b>Grille d'évaluation animateur BAFA</b>						
<b>CRITÉRES</b>						<b>Commentaires</b>
	Nom et prénom :		Age :			
	Statut :		Nom du responsable :			
	Période de recrutement :					
<b>Critères</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
<b>SANTE ET SECURITE</b>						
Sait garantir la sécurité physique et affective des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Connais ses responsabilités engagées (obligation de surveillance et de sécurité)						
Sait apporter les soins en cas de petit accident						
Est réactive face à une situation urgente						
Est attentive, vigilante						
Fait preuve de perspicacité						
Procédures d'urgence (confinement, évacuation...)						
Consignes de sécurité lors des déplacements (bus, à pied...)						
Sécurise les espaces, le matériel						
Respect du rythme de l'enfant, à l'écoute de ses besoins et envies						
Sais ce qu'est un PAI?						
Fais attention aux allergies et repas spécifiques des enfants						
Respect du principe de laïcité et d'autrui						

## AU SEIN DE L'EQUIPE



Est à l'écoute						
Participe activement aux réunions et à la vie quotidienne de l'accueil						
Est force de proposition						
Est à l'heure						
Sait se documenter, poser des questions, écouter les conseils						
Sait passer le "relais" si besoin						
Sait signaler les problèmes						

## ANIMATIONS

Sait définir des objectifs						
Sait proposer des animations variées						
Sait animer des animations adaptées						
Sait gérer un temps d'activité						
Prépare ses animations en amont (modèle, matériel, objectif)						
Sait gérer un temps d'accueil (périmètre et accueil familles)						
Sait gérer le temps de repas (cantine et / ou goûter)						
Respecte son planning d'animations						
Sait mener un grand jeu et créer un imaginaire						
Sait gérer un temps calme / libre						
Sait évaluer son animation avec les enfants						
Sait analyser ses pratiques et se remettre en question						
Sait s'adapter aux imprévus						



## COMPORTEMENT PROFESSIONNEL ET RELATIONNEL

A une autorité adaptée						
A un comportement adapté et bienveillant						
Est poli et respectueux						
Sait prendre en compte les demandes des enfants						
Travaille avec les partenaires						
Travaille avec l'équipe de service						
Est à l'écoute des familles						

Besoin de formation complémentaire :

Oui  Non

Précision :

Critère	Très satisfaisant	Satisfaisant	À améliorer	Insuffisant	Commentaires
Esprit d'équipe					
Communication et relationnel					
Respect des procédures					
Motivation et implication					
Capacité à gérer le stress					

## EVALUATION ET APPRÉCIATION

Validation du stage

Continu du : au  
 Discontinu du : au

Nombre de jours effectués :

Stage pris en charge par la Mairie :

Non Validation du stage

OUI  NON

Date :

Signature :



## annexe 1 – Tarification 2026



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE  
LA SOMME

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 DECEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID: 080-218002048-20251204-D250811-DE

*SLOW*

Abonnés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délégation
29	27	27
25	06	11

Date de la convocation

26/11/2025

Date d'affichage

04/12/2025

**OBJET DE LA DELIBERATION :** ENFANCE JEUNESSE EDUCATION – Tarification ALSH Extra et  
Péri scolaire 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi deux décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GABREL, Maire.

Etaient présents : M. GABREL Ludovic, Mme BRAUD Annick, Mme ROUSSELLE Virginie, M. DERAMISSE Didier, M. REGNARD David, M. LALOI Bruno, Mme VERDEZ Christine, M. GARCIA Jacques, M. BARBIER Alain, M. RAPICAULT Philippe, Mme PALUS Patricia, M. CHEVALLIER Miguel, Mme MORELLE Chantal, Mme DELAPORTE Valérie, Mme WALCZYSZYN Annie, Mme VÉZIEN Isabelle, M. DELEU Bernard, M. CAUCHY Jean-Baptiste, Mme CARTON Sabine, M. ANTOINE Gérald et Mme ANTUNES Lucia Mme SCHWEIG Christine avait donné pouvoir à M. LALOI Bruno M. MAUFROY Grégory avait donné pouvoir à Mme PALUS Patricia Mme LEROY Salma avait donné pouvoir à M. GABREL Ludovic M. LEROY Francis avait donné pouvoir à Mme VERDEZ Christine M. LERICHE Christophe avait donné pouvoir à Mme BRAUD Annick M. BABAUT Alain avait donné pouvoir à Mme CARTON Sabine Secrétaire de séance : Mme BRAUD Annick

Rapporteur : Mme ROUSSELLE Virginie

Comme chaque année, il vous est proposé la tarification 2026 de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) extra et péri scolaire telle qu'énoncée ci-dessous.

La commission Enfance Jeunesse Education réunie le 13 novembre 2025 ainsi que la commission des Finances du 25 novembre 2025 ont émis un avis favorable.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET ACCUEIL PERISCOLAIRE - CORBIE -		
	Rappel 2025	2026
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 0 à 250</b>		
Tarif ½ journée ALSH	1,70 €	1,70 €
Tarif journée ALSH	8,35 €	8,35 €
Tarif journée camping ALSH	19,45 €	19,45 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 251 à 500</b>		
Tarif ½ journée ALSH	2,05 €	2,05 €
Tarif journée ALSH	8,70 €	8,70 €
Tarif journée camping ALSH	19,70 €	19,70 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 501 à 700</b>		
Tarif ½ journée ALSH	2,50 €	2,50 €
Tarif journée ALSH	9,10 €	9,10 €
Tarif journée camping ALSH	19,75 €	19,75 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 701 à 1 000</b>		
Tarif ½ journée ALSH	2,70 €	2,70 €
Tarif journée ALSH	9,40 €	9,40 €
Tarif journée camping ALSH	19,95 €	19,95 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 1 001 à 1 300</b>		
Tarif ½ journée ALSH	3,00 €	3,00 €
Tarif journée ALSH	9,85 €	9,85 €
Tarif journée camping ALSH	20,00 €	20,00 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 1 301 et +</b>		
Tarif ½ journée ALSH	3,25 €	3,25 €
Tarif journée ALSH	10,05 €	10,05 €
Tarif journée camping ALSH	20,20 €	20,20 €
Tarif journée ALSH (lorsque la famille dépose son enfant sans réservation au préalable)	20,00 €	20,00 €

PERICENTRE	2025	2026
Forfait mensuel ou hebdomadaire (période vacances scolaires)	7,00 €	7,00 €
Tarif identique pour les communes extérieures		
<b>PERISCOLAIRE</b>		
MATIN (tarif à l'heure) – QF1 (de 1 à 900)	1,30 €	1,30 €
MATIN (tarif à l'heure) – QF2 (de 901 et +)	1,45 €	1,45 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 1	2,05 €	2,05 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 2	2,55 €	2,55 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI) – QF 1	1,30 €	1,30 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI) – QF 2	1,45 €	1,45 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 1	1,30 €	1,30 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 2	1,45 €	1,45 €
Après 18 h 30 (fin du service) - Tarif du ¼ d'heure	15,00 €	15,00 €

**Légende (sauf périscolaire) :**

Le tarif journée inclut le repas du midi et le goûter

Le tarif ½ journée ne comporte pas de repas ni de goûter

La dégressivité s'applique au pourcentage soit :

- moins 10 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- moins 15 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant et plus

Participation de la CAF (selon quotient familial) pour les vacances scolaires : 3,50 €/jour et 1,50 €/demi-journée.  
Toute heure commencée est due.

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**  
**- COMMUNES EXTÉRIEURES -**

	Rappel 2025	2026
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 0 à 250</b>		
Tarif ½ journée ALSH	3,35 €	3,35 €
Tarif journée ALSH	16,60 €	16,60 €
Tarif journée camping ALSH	38,85 €	38,85 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 251 à 500</b>		
Tarif ½ journée ALSH	4,10 €	4,10 €
Tarif journée ALSH	17,40 €	17,40 €
Tarif journée camping ALSH	39,40 €	39,40 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 501 à 700</b>		
Tarif ½ journée ALSH	4,90 €	4,90 €
Tarif journée ALSH	18,15 €	18,15 €
Tarif journée camping ALSH	39,45 €	39,45 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL DE 701 à 1 000</b>		
Tarif ½ journée ALSH	5,35 €	5,35 €
Tarif journée ALSH	18,85 €	18,85 €
Tarif journée camping ALSH	39,85 €	39,85 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 1 001 à 1 300</b>		
Tarif ½ journée ALSH	5,90 €	5,90 €
Tarif journée ALSH	19,60 €	19,60 €
Tarif journée camping ALSH	40,10 €	40,10 €
<b>QUOTIENT FAMILIAL de 1 301 et +</b>		
Tarif ½ journée ALSH	6,50 €	6,50 €
Tarif journée ALSH	20,05 €	20,05 €
Tarif journée camping ALSH	40,30 €	40,30 €
Tarif journée ALSH (lorsque la famille dépose son enfant sans réservation au préalable)	36,00 €	36,00 €

PERCENTRE	2025	2026
Forfait mensuel ou hebdomadaire (période vacances scolaires)	7,00 €	7,00 €
Tarif identique pour les communes extérieures		
<b>PERISCOLAIRE</b>		
MATIN (tarif à l'heure) – QF 1 (de 1 à 900)	2,60 €	2,60 €
MATIN (tarif à l'heure) – QF 2 (de 901 et +)	2,90 €	2,90 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 1	3,65 €	3,65 €
SOIR 1 (tarif à l'heure – goûter inclus) – QF 2	3,80 €	3,80 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI et APC) – QF 1	2,60 €	2,60 €
SOIR 1 (sans goûter – PAI et APC) – QF 2	2,90 €	2,90 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 1	2,60 €	2,60 €
SOIR 2 (tarif à l'heure – sans goûter) – QF 2	2,90 €	2,90 €
Après 18 h 30 (fin de service) – tarif ¼ d'heure	15,00 €	15,00 €

**Légende (sauf périscolaire) :**

Le tarif journée inclut le repas du midi et le goûter

Le tarif ½ journée ne comporte pas de repas ni de goûter

La dégressivité s'applique au pourcentage soit :

- moins 10 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- moins 15 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant et plus

Participation de la CAF (selon quotient familial) pour les vacances scolaires : 3,50 €/jour et 1,50 €/demi-journée.  
 Toute heure commencée est due.

Envoyé en préfecture le 06/12/2025  
Reçu en préfecture le 06/12/2025  
Publié le 06/12/2025  
ID : 080-218002046-20251204-D250611-DE  
*SLOW*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- D'APPROUVER la tarification 2026 de l'accueil de loisirs sans hébergement extra et périscolaire.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,  
A Corbie, le 4 décembre 2025  
Le Maire,  
Ludovic GABREL

Le secrétaire de séance,  
Mme Annick BRAUD



## annexe 2 – Calendrier Annuel des Réservations – Année 2026



# LE CALENDRIER 2026 DES RÉSERVATIONS ALSH EXTRA ET PÉRISCOLAIRE



**Pour rappel :** Depuis le 01/01/2025, nouvelle organisation pour les inscriptions et les réservations.  
Demander votre lien de connexion pour l'Espace Famille, par mail à [accueildaes@mairie-corbie.fr](mailto:accueildaes@mairie-corbie.fr)  
Calendrier et Nouveau Règlement de Fonctionnement Jeunesse 2025 à consulter sur le site de la mairie [www.mairie-corbie.fr](http://www.mairie-corbie.fr) / ou affichage à l'EDE (Espace Des Enfants) / ou sur l'Espace Famille.

### Mercredis de Janvier / Février

#### Réservations :

- Corbéens : Du 01 au 04/12/2025
- Extérieurs : Du 05 au 08/12/2025

**Annulations :** le Mercredi précédent, avant 12h00 via l'Espace Familles.

### Vacances d'Hiver du 16 au 27/02 :

#### Réservations :

- Corbéens : Du 12 au 15/01/2026
- Extérieurs : Du 16 au 19/01/2026

**Annulations :** Jusqu'au 26/01/26 uniquement par mail.

### Mercredis de Mars / Avril

#### Réservations :

- Corbéens : Du 02 au 05/02/2026
- Extérieurs : Du 06 au 09/02/2026

**Annulations :** le Mercredi précédent, avant 12h00 via l'Espace Familles.

### Vacances de Printemps du 13 au 24/04 :

#### Réservations :

- Corbéens : Du 09 au 12/03/2026
- Extérieurs : Du 13 au 16/03/2026

**Annulations :** Jusqu'au 23/03/26 uniquement par mail.

### Mercredis de Mai, Juin, Juillet

#### Réservations :

- Corbéens : Du 30/03 au 02/04/2026
- Extérieurs : Du 03 au 06/04/2026

**Annulations :** le Mercredi précédent, avant 12h00 via l'Espace Familles.

### Vacances d'Eté (Juillet / Août) du 06/07 au 21/08 :

#### Réservations :

- Corbéens : Du 18 au 25/05/2026
- Extérieurs : Du 26 au 31/05/2026

**Annulations :** Jusqu'au 08/06/26 uniquement par mail.

### Mercredis de Septembre / Octobre

#### Réservations :

- Corbéens : Du 10 au 13/08/2026
- Extérieurs : Du 14 au 17/08/2026

**Annulations :** le Mercredi précédent, avant 12h00 via l'Espace Familles.

### Semaine du 24 au 28/08/2026 :

**ALSH de Corbie Fermé**

### Mercredis de Novembre / Décembre

#### Réservations :

- Corbéens : Du 05 au 08/10/2026
- Extérieurs : Du 09 au 12/10/2026

**Annulations :** le Mercredi précédent, avant 12h00 via l'Espace Familles.

### Vacances d'Automne du 19 au 30/10 :

#### Réservations :

- Corbéens : Du 14 au 17/09/2026
- Extérieurs : Du 18 au 21/09/2026

**Annulations :** Jusqu'au 28/09/26 uniquement par mail.

### Vacances de Noël du 21/12 au 01/01/2027 :

**ALSH de Corbie Fermé**

annexe 3 – Rétrospective des thématiques depuis septembre 2021

Comme un air d'automne	Le Cirque	La Tête dans les étoiles	Les Pirates
Retour vers le passé	Les 4 éléments	Le Tour du Monde	Cows Boys et Indiens
Monstres et Compagnie	<b>ALSH DE CORBIE</b>		Le Petit Prince
Les années 80 à 90	Le Cinéma	Les Super Héros	Corbie fait du ski
Les Contes	Fais - moi peur	Le Moyen-Âge	Voyage à travers le monde imaginaire
L' Antiquité			Découvertes et Inventions

Rétrospective des Thèmes

Septembre 2021 à Janvier 2024

Sur la route du grand Froid	Les Arts et Spectacles	Raconte-moi une histoire	En attendant l'été
Entre Terre et Mer	Féerie et Magie	Enquêtes, mystères et Compagnie	La Magie des Fêtes
A la découverte de l'Asie	<b>ALSH DE CORBIE</b>		Voyage dans l'Espace
Nos amis les Bêtes	<b>ALSH DE CORBIE</b>		Cuisine en Folie
Tout en couleurs	Le Jeu dans tous ses états	Mille et unes pages	Ombres et Lumières
Escale au Pôle Nord			

Rétrospective des Thématiques  
Février 2024  
à Décembre 2025

